

## Le mécanisme d'accident

❖ **Avertissement :**

*cette série de fiches est destinée à fournir une information rapide. La contrepartie est le risque d'erreur et la non exhaustivité. Ce document ne peut engager la responsabilité ni de son auteur ni de l'administration. Pour plus de précisions il convient de consulter les ouvrages cités en référence.*

❖ **Objectif :**

*montrer que l'analyse d'un accident relève d'une démarche scientifique et qu'il est dangereux de conclure sur les raisons de la survenue d'un accident sans une analyse sérieuse.*

❖ **Cible :**

*tous les agents.*

❖ **Limites :**

*la fiche se limite à présenter une démarche. Pour savoir l'appliquer, il faut suivre une formation.*

❖ **Éléments susceptibles d'évoluer :**

*des conclusions d'étude sur l'interaction homme – véhicule – environnement.*

❖ **Référence bibliographique :**

*formation "enquêtes pour agir" disponible dans les préfectures.*

## *Pour bien agir, il faut connaître et comprendre les accidents.*

L'observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR), placé sous l'autorité du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière assure la collecte, la mise en forme, l'interprétation et la diffusion des données statistiques nationales et contribue à la mise en commun des données statistiques internationales.

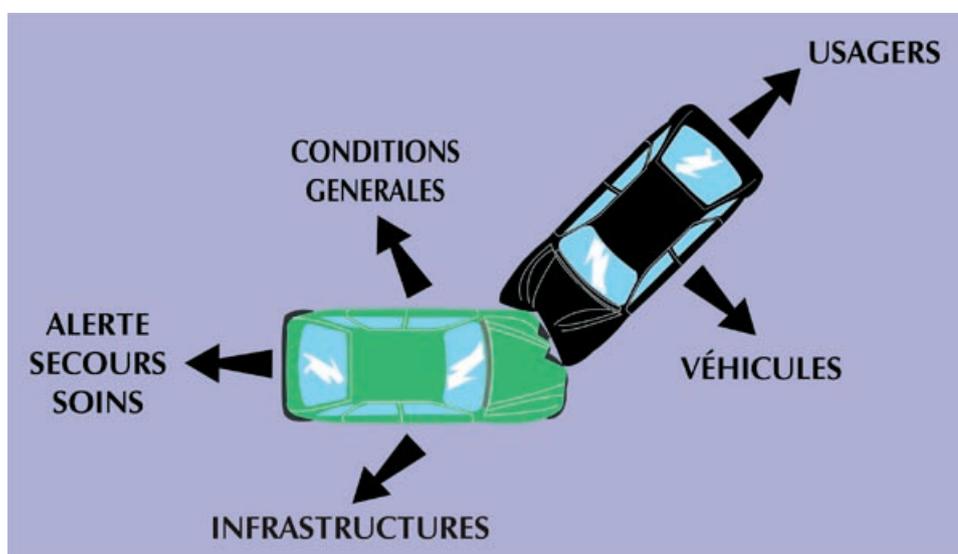
Au niveau local, les services de police et de gendarmerie constatent les accidents. Certains accidents, sur l'initiative de la préfecture, font l'objet d'une enquête ECPA (enquêtes comprendre pour agir). Entre 1983 et 2004 des enquêtes REAGIR ont été réalisées. Chaque service (préfecture, DDE, police, gendarmerie) fait de son côté, et compte tenu de ses objectifs, des analyses des données en sa possession. La confrontation de ces analyses montre la richesse des informations recueillies à l'issue d'un accident.

Les informations intéressantes ne se limitent pas à l'image figée trouvée en arrivant sur les lieux de l'accident mais intègrent : l'itinéraire parcouru, l'emploi du temps des impliqués avant l'accident, leur état psychologique...

## ▲ Un accident ?

L'accident est, dans l'environnement climatique du moment, la résultante d'une rupture de l'équilibre du système composé des trois éléments interdépendants que sont :

- l'utilisateur ;
- le véhicule ;
- l'infrastructure.



Cette approche systémique de l'accident résulte des recherches effectuées par l'INRETS sur les mécanismes d'accidents. Elle constitue le fondement d'un grand nombre d'ouvrages sur les accidents de la circulation routière dont "Sécurité des Routes et des Rues".

Ce mécanisme d'accident est confirmé par la plupart des enquêtes REAGIR dont la synthèse aboutit à dire que, dans plus de 90 % des accidents mortels, le comportement humain est en cause. Ce qui ne signifie pas qu'il ne reste que 10 % pour les autres facteurs ni que dans ces 90 % des cas il y a nécessairement faute du conducteur.

La synthèse des enquêtes REAGIR situe à près de 50 % la part des accidents mortels où les facteurs liés à l'infrastructure rentrent en jeu (route – équipements – environnement...).

De même, elle attribue à près de 30 % des accidents mortels les cas où les facteurs liés aux véhicules sont en cause (pneus sous-gonflés, mauvaise suspension...)

Ces valeurs englobent les défaillances intrinsèques de chacun des trois éléments du système mais aussi les interférences fréquentes entre ces éléments dont les plus surnoises sont les effets pervers de la qualité généralement attendue (confort et sécurité du véhicule ou de l'infrastructure notamment).

Exemples :

- je suis fatigué mais je ne risque rien sur ce court trajet que je connais bien !
- avec l'ABS, je suis en sécurité et je peux rouler un peu plus vite !
- avec ce revêtement tout neuf et cette belle signalisation, sur cette route je n'ai pas l'impression de rouler vite !

La cause d'un accident est en effet multifactorielle. Il suffit souvent qu'un seul des facteurs repérés dans l'analyse soit absent pour dire que l'accident aurait pu être moins grave, voire aurait pu être évité.

L'analyse du mécanisme de l'accident est très souvent « bâclé » lorsqu'une faute manifeste d'un impliqué actif (conducteur ou piéton) détermine la responsabilité. Or, les analyses détaillées des accidents par des personnes formées à ce travail (cf. REAGIR, ECPA, INRETS, LAB ...) mettent l'accent sur des pistes d'amélioration tous azimuts.

La conclusion de l'analyse approfondie d'un accident est : « **l'accident aurait pu être évité** ».

## ▲ Exemple d'analyse séquentielle d'un accident

### L'accident relaté dans la presse dès le lendemain matin :

« Hier soir vers 23 heures, sur la départementale 215, entre Peltre et Chesny, un véhicule 205 avec à bord, deux jeunes gens de 18 et 21 ans et une jeune fille de 17 ans, a percuté le parapet d'un petit pont en bordure de route. Les deux passagers avant s'en sortent indemnes, la jeune fille, qui devait se trouver à l'arrière, a été éjectée. Elle se trouve dans un état grave à l'hôpital Bons Secours après avoir été secourue par le SAMU et les sapeurs pompiers de... La gendarmerie de... a effectué le constat qui permettra de déterminer les causes de ce dramatique accident. Elle a assuré la sécurité sur cette route qui a déjà été le théâtre de nombreux accidents ».

### Le même accident après une enquête détaillée (en suivant l'approche de l'INRETS) :

Le samedi 22 novembre, vers 23 heures, un accident s'est produit sur la départementale 215 entre Peltre et Chesny.

Un véhicule 205, avec deux jeunes gens de 18 et 21 ans et une jeune fille de 17 ans à bord a quitté la chaussée et est venu percuter un parapet en pierre situé à 2 mètres du bord de la chaussée. La jeune fille est gravement blessée et les deux jeunes gens sont indemnes.

## Le scénario :

### *(Situation générale)*

- c'est l'anniversaire du jeune homme de 21 ans ;
- les 3 jeunes se retrouvent chez lui, à Chesny, vers 18 heures pour arroser ça et boivent une bouteille de champagne ;
- vers 20 heures ils décident d'aller au restaurant à Peltre ;
- au restaurant ils reprennent un apéritif ;
- c'est l'époque du beaujolais nouveau et ils en boivent une bouteille au cours du repas ;
- à la fin du repas le jeune homme de 21 ans termine par un digestif.

### *(Situation de conduite)*

- à la sortie du restaurant, le jeune homme de 21 ans, propriétaire de la voiture, se rend compte qu'il a trop bu et demande à son copain de 18 ans, qui a obtenu son permis il y a un mois, de prendre le volant pour retourner à Peltre ;
- il n'y a que 3 kilomètres à parcourir et le jeune de 18 ans accepte, bien qu'il n'ait jamais conduit de 205 ;
- le temps est frais et les vitres sont humides à l'extérieur, un petit coup d'essuie-glace dégage le pare brise et le véhicule démarre aussitôt.

### *(Situation d'accident)*

- avec les 3 personnes, de la buée se forme sur l'intérieur du pare brise et notre jeune conducteur se penche sur la droite pour trouver le bouton du ventilateur qui se situe sur la console centrale ;
- ce geste lui fait tourner légèrement le volant à droite.

### *(Situation d'urgence)*

- la voiture se dirige vers l'accotement sans qu'il s'en rende compte, pas plus que les autres passagers ;
- par malheur, avant de pouvoir redresser sa trajectoire, il vient percuter à 60 km/h environ un parapet en pierre non isolé par une glissière de sécurité.

### *(Situation de choc)*

- la 205 est stoppée net sur le parapet, après avoir effectué une rotation de 45° ;
- la jeune fille assise à l'arrière, non ceinturée, est éjectée par le hayon qui s'est ouvert pendant le choc ;
- elle tombe dans le fossé, percute avec la tête une grosse pierre et perd connaissance.

### *(Alerte, secours, soins)*

- son petit copain reste près d'elle pendant que l'autre, dans l'impossibilité d'utiliser ni un poste d'appel d'urgence, ni un téléphone portable, retourne à pied au restaurant pour avvertir les secours. En courant vite, il met 10 minutes pour y arriver ;
- le patron du restaurant appelle la gendarmerie par le 17 pour les prévenir de l'accident et de la présence d'une jeune fille blessée ;
- 20 minutes après l'accident les sapeurs pompiers arrivent avec leur VSAB et le médecin du SAMU arrive 3 minutes après ;
- la jeune fille souffre d'une lésion cérébrale et de nombreuses fractures qui entraîneront une hospitalisation de 15 jours. Elle pourra reprendre ses cours au lycée 2 mois après l'accident tout en poursuivant sa rééducation.

Dans chaque situation, on peut citer des facteurs d'accident et proposer des initiatives pour y remédier.

46 avenue  
Aristide Briand  
BP 100  
92225 Bagneux Cedex  
France  
téléphone :  
33 (0)1 46 11 31 31  
télécopie :  
33 (0)1 46 11 31 69  
internet : [www.setra.  
equipement.gouv.fr](http://www.setra.equipement.gouv.fr)

Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Celles-ci ont été réalisées dans un contexte précis et ne peuvent être reproduites sans précaution.

Ce document ne peut engager la responsabilité ni de son auteur, ni de l'Administration.

*Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur les sites du Certu et du Sétra :*

- internet : <http://www.certu.fr>  
<http://setra.equipement.gouv.fr>
- intranet : <http://intra.setra.i2>

---

## Réalisation de la fiche :

La série de fiches « Savoirs de Base en sécurité routière » a été réalisée dans le cadre de la démarche MPSR « Management et Pratiques de Sécurité Routière » par des groupes de travail du RST pilotés par le Sétra pour le milieu interurbain et par le Certu pour le milieu urbain.

## Rédacteurs :

*Pierre de GONNEVILLE - CETE DE L'EST - Tél : 03 87 20 45 07  
mail : pierre.degonneville@equipement.gouv.fr*

*Guy MARTIN - CETE DE L'OUEST - Tél : 02 40 12 85 00  
mail : guy.martin@equipement.gouv.fr*

Le Sétra appartient  
au Réseau Scientifique  
et Technique  
de l'Équipement

